

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Seize le 29 Novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Étaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, P. Cormier, F. Téroute, F. Hervé, J. Grévès, A. Buzaré, JJ. Marteil, L. Monnerie, G. Thiery, L. Médica D. Capart, D. Renouf, Z. Dano, MC Couf, AM Garangé, C. Jourdain, MF Guillemot, C. Pecchia, R. Hénault M. Le Teuff, M. David, L. Detrez, PY Le Grogneq, V. Robin-Cornaud Conseillers municipaux

Absents excusés :

Marie-Madeleine Prévost qui a donné procuration à Marie-Christine Couf

Sonia Caroff « « à Anne-Maud Goujon

Pierrick Le Dro « « à Caroline Pecchia

Patrick Guilbaudeau « « à François Aubertin

Marylise Foidart « « à Françoise Ballester

Secrétaire : Françoise Ballester

Date de la convocation : 21 Novembre 2016

Date de l'affichage : 23 Novembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

2016_122 : Aménagement de la rue du Général de Gaulle

Rapporteur : D. Guillerme

La rue du Général de Gaulle va faire l'objet d'un aménagement sur un linéaire de 650 m qui sera mis en œuvre en 2 tranches, en 2017 et 2018.

Plusieurs projets avaient été esquissés en attendant, notamment, que Lorient Agglomération réalise les travaux nécessaires sur les réseaux d'assainissement. Une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée en avril 2016.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié le 6 juin 2016 à ECR Environnement de Larmor-Plage et l'atelier Ersilie, architecte-paysagiste à Guer, pour la somme de 23 940,00 € TTC.

Le projet vise à limiter la vitesse des véhicules, à créer des voies cyclables protégées, à améliorer la qualité de la desserte des transports collectifs, en valorisant les caractéristiques naturelles du site (végétation, eau).

Il s'agit de la requalifier la voirie et de créer un trottoir partagé piétons/vélos tout le long de la rue du Général de Gaulle ainsi qu'un aménagement paysager entre l'Estran et la piscine (avec requalification paysagère au niveau de la buse de sortie du cours d'eau et passerelle de traversée).

La rue du Général de Gaulle sera structurée par des espaces publics créant des continuités urbaines et paysagères, avec des voies routières limitées au strict minimum et une desserte optimale pour les piétons et vélos.

Caractéristiques :

- Chaussée rétrécie à 5,50 m
- 2 plateaux ralentisseurs aux 2 premières intersections côté ouest (zones de partage des flux, avec un revêtement de couleur différente)
- 1 carrefour giratoire à dôme franchissable à la 3^e intersection
- Éclairage public le long de la rue et éclairage spécifique sur la piste mixte piétons/cycles avec système de détection de présence

1^{ère} tranche en 2017 : entre le carrefour du mail Léna et le 2^e plateau ralentisseur (dont accès à l'Estran).

2^e tranche en 2018 : jusqu'au bout de la rue, en attente de la jonction avec le futur carrefour giratoire du contournement Est.

Le projet a été présenté aux riverains le 15 novembre 2016.

Estimation du coût des travaux TTC:

Voirie	434 395,31
Espaces Verts	87 599,64
Total initial	521 994,95
Tot + alea 10% et révision de prix	574 194,45
Éclairage public	93 900,00
Total TRAVAUX	668 094,45
Honoraires de maîtrise d'œuvre	23 940,00
SPS Divers	5 000,00
TOTAL global TTC	697 034,45

La contribution de Morbihan Énergies (Syndicat D'Énergies du Morbihan) pour l'éclairage de la piste cyclable est de 7 500 € HT.

Plan de financement (sur 2 tranches annuelles) :

BESOINS	Montant	RESSOURCES	Montant	%
Honoraires de maîtrise d'œuvre HT et autres	24 117	Département (Programme de Solidarité Territoriale)	87 129	15
Travaux HT	556 745	Autofinancement	514 620	
TVA	116 172	FCTVA	95 285	
TOTAL des BESOINS TTC	697 034	TOTAL des RESSOURCES TTC	697 034	

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 16 novembre 2016 ;

VALIDE le projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter son financement auprès du Conseil Départemental notamment et de tout autre organisme ;

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 30 Novembre 2016
Le Maire,
François AUBERTIN

